

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 mars 2020

D'URGENCE POUR FAIRE FACE À L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19 - (N° 2762)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CL94

présenté par
M. El Guerrab

ARTICLE 10

A la fin de la première phrase, substituer aux mots :

« cent quatre-vingt jours »

les mots :

« neuf mois »

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'extension des titres pendant une durée de 9 mois permettra aux personnes bénéficiant d'un titre de rentrer dans leur pays d'origine dans les meilleures conditions et d'éviter la précipitation à la fin de la période de prolongation.